

# Du déchet de bois au bois de réemploi

*Pourquoi et comment  
développer des systèmes  
locaux de récupération et  
de réemploi des déchets  
de matériau bois ?*

Du déchet de bois au bois  
de réemploi

*Pourquoi et comment développer  
des systèmes locaux de  
récupération et de réemploi des  
déchets de matériau bois ?<sup>1</sup>*

<sup>1</sup> Ce policy brief est une version adaptée du policy brief rédigé entre septembre 2019 à janvier 2020 dans le cadre du projet WIM (Co-Creaté 2016) et figurant parmi les livrables (résultats) du projet. Texte initial est disponible via le lien suivant  
Résultat de la recherche - Co-creaté : Co-creaté ([cocreate.brussels](http://cocreate.brussels))

- > Les volumes globaux de déchets domestiques que nous générons par nos activités de consommation ne cessent de continuer d'augmenter malgré des politiques préventives plus présentes. Les déchets constituent donc toujours un problème environnemental de premier ordre.
- > Nos déchets sont pris en charge par des filières publiques (à différentes échelles territoriales) et privées de collecte et de traitement des déchets, et sont ensuite traités (recyclage, élimination, enfouissement technique). Nos déchets restent encore sous valorisés par réemploi.
- > Telles qu'organisées actuellement, les filières de traitement reposent sur une centralisation des flux de déchets (concentration des flux vers des dispositifs industriels) qui requiert d'importants moyens logistiques. Ces processus entraînent d'importantes pertes des propriétés initiales de la matière (déchets broyés, hachés, réduits... = sous-cyclage).
- > Certaines fractions plus ou moins importantes de différents flux de déchets peuvent encore être détournées de ces chaînes de traitement conventionnelles pour être valorisées via des filières de réemploi locales<sup>2</sup>. Ces déchets – ici spécifiquement le déchet-matériau bois (bois d'œuvre et de menuiserie) – pourraient circuler plus directement en lien avec le territoire où ils existent.
- > Une plus grande circularité locale du déchet-matériau bois (DMB)<sup>3</sup> favoriserait donc l'activité socio-économique locale (ateliers productifs divers, insertion sociale et professionnelle, formations/capacitations...), porterait davantage de cohésion sociale (ateliers partagés, lieux d'apprentissage et de rencontres, vie de quartier...) et soutiendrait une amélioration de l'environnement (circuit court de la matière, utilisation réduite de la ressource bois, diminution de l'énergie grise et des déchets ultimes...).

<sup>2</sup> Aandeel en afvalbeheer voorbereid met het oog op hergebruik en recyclage | Brussel Leefmilieu.

<sup>3</sup> Houtafvalmateriaal vertegenwoordigt alle hout van antropogene aard. Dit begrip wordt gebruikt voor hout met een dubbelzinnige status, d.w.z. dat het schommelt tussen de status van afvalstof en die van materiaal – met andere woorden, hout dat nog als secundaire grondstof kan worden gebruikt. (Definitie ontleend aan de "Gids voor de recuperatie van houtafval", die ook een deliverable is van het WIM-project).

Les cycles de vie des produits manufacturés faits de bois sont peu vertueux (fabriquer-consommer-jeter). Ils n'épargnent donc ni la ressource bois ni l'environnement en général. Notre consommation de produits de bois ou dérivés du bois génère en effet en flux continu de milliers de tonnes de déchets de bois à travers le monde et en particulier dans les pays industrialisés.

Or, ce déchet de bois est aussi potentiellement une ressource de matériaux réutilisables si des stratégies de réemploi lui étaient appliquées. Pour ce faire, ce déchet-ressource abondamment disponible mais encore largement sous-cyclé (voire éliminé) devrait être mieux préservé des chaînes de traitement conventionnelles des déchets pour intégrer des dispositifs de réemploi.

Et pour que la valorisation par réemploi soit significative, il est nécessaire de créer les conditions culturelles, opérationnelles et normatives favorables à des dispositifs sociotechniques réinventés (par ex. : permettre l'émergence d'écosystèmes locaux fournissant du bois de réemploi et/ou produisant différents types de biens en bois remanufacturés ou de services autour du DMB).

A l'heure des importants défis environnementaux et socio-économiques que nous connaissons, les pouvoirs publics figurent parmi les premiers leviers d'une valorisation par réemploi du déchet-matériau bois et donc de la préservation de la ressource bois.

C'est dans ce contexte que le projet Co-Create (2016) Wood In Molenbeek (WIM) a proposé d'expérimenter ce potentiel changement d'échelle et ses possibles modalités d'applications à travers un atelier bois participatif et collaboratif implanté au cœur d'un quartier populaire bruxellois (quartier Heyvaert dans la zone-canal). Le living lab WIM a expérimenté la valorisation de déchets-matériaux bois issus de différents flux de déchets de bois locaux en en « détournant » une fraction de leurs voies de collecte et de traitement habituelles vers son atelier participatif. Des collectes à rue (encombrants) et des collectes plus en amont de la chaîne de traitement pour garantir une meilleure préservation du matériau ont été expérimentées (déchetteries mobiles communales, récupération sur chantier, apports volontaires à l'atelier WIM, collecte chez l'habitant, etc.).

A travers le living lab (ateliers productifs, groupes de travail/réflexion) les citoyens ont contribué directement et indirectement à la recherche de solutions de collecte et de réemploi de la matière. Sur le plan productif, les participants et le menuisier encadrant ont essentiellement produit du mobilier (armoires, étagères, bancs de cour d'école, serre, cabanon...) avec le DMB collecté. Toutes ces opérations, portées par l'action collaborative, ont modifié de facto le statut du déchet en le (re-) caractérisant en matériau puis en objet. Au total, durant la période d'activité du living lab (1,5an) et avec des moyens circonscrits au projet,

ce sont environ 4 à 5 tonnes de déchets de matériau bois qui ont été récupérées et environ 50 meubles et objets divers fabriqués dans l'atelier.

Dans l'expérience du projet WIM, la communauté locale prend une place prépondérante. Elle n'est plus une simple agrégation d'individus dont on attend qu'ils soient de bons producteurs-trieurs de déchets à recycler comme pour le tri des déchets ménagers. Dans un système de réemploi local, la communauté locale et ses différents acteurs deviennent parties prenantes d'un dispositif plus proche, plus tangible et plus intégré à l'écosystème local dans lequel les déchets-matériaux bois circulent désormais en tant que matériaux et non pas en tant que déchets. Comme d'autres ateliers qui se développent dans les espaces urbains, le living lab du projet WIM a permis de penser, d'imaginer et d'essayer de nouvelles formes d'organisation sociale, économique et technique autour du DMB. Plutôt qu'un résidu à recycler, traiter ou éliminer, le déchet devient alors une ressource vectrice de vitalité du tissu socio-économique local, de relations sociales et d'amélioration de l'environnement.

Mais les systèmes de gestion et de traitement des déchets tels qu'ils sont organisés aujourd'hui ne favorisent ni une telle circulation locale des déchets-ressources ni de telles finalités socio-économiques et techniques. Pour le permettre, différents types de mesures sont donc nécessaires.

L'expérience du projet WIM permet de soutenir le principe d'un modèle spécifique pour la gestion de nos déchets dans lequel une gestion centralisée (chaîne de collecte et de traitement industrialisée des déchets résiduels) ferait système avec une gestion décentralisée (collecte préservante et valorisation par réemploi par des opérateurs locaux), et ce faveur d'une utilisation optimisée des ressources disponibles et d'améliorations sociétales.

## 1. Préserver le DMB et approvisionner des filières de réemploi :

- > Favoriser l'émergence d'un écosystème d'opérateurs locaux (ateliers de quartier, incubateurs réemploi, menuiserie ISP, indépendants labellisés...) pour renforcer la capacité des territoires d'absorber le DMB par le réemploi (par ex. : aide aux pouvoirs locaux pour soutenir des partenariats opérationnels et logistiques avec des opérateurs socio-économiques actifs dans le réemploi du bois).
- > Adapter les processus de collecte et traitement des déchets de bois appliqués par les opérateurs publics (régionaux et communaux) et privés afin d'en extraire ou d'en détourner le matériau bois et le rendre disponible aux opérateurs du réemploi.
- > Augmenter la disponibilité du DMB sur le marché (pour privés et particuliers) en soutenant le développement d'opérateurs de reconditionnement et de distribution (intermédiaires de traitement des volumes).

## 2. Adapter les cadres (financements/normes/réglementations) :

- > Réserver une part exponentielle des moyens publics consacrés à la collecte et au traitement centralisés des déchets (ex. : dotation publique de la Région Bruxelloise vers l'Agence Bruxelles Propreté) à des activités locales utilisatrices et transformatrices des flux de déchets de matériau bois.
- > Majorer les moyens (subsidés) alloués actuellement aux Communes pour assurer leurs missions de propreté publique pour soutenir des stratégies de collectes préservantes des DMB à l'échelle de leurs territoires (à mettre en lien avec des opérateurs de réemploi locaux)
- > Établir un cadre de référence permettant de caractériser les déchets matériau bois (labels, critères, traçabilité...) afin qu'ils puissent être référencés dans les achats publics notamment (cf. certification bois neuf : PEFC, FSC...).
- > Renforcer les incitants au profit des opérateurs économiques concernés par l'emploi de bois neuf (distributeurs, détaillants, entrepreneurs, indépendants/artisans...) et qui développent ou souhaitent développer des stratégies favorables à l'utilisation du matériau bois de réemploi.

### Livrables du projet WIM

Résultat de la recherche - Co-create : Co-create (cocreate.brussels)

### Article connexe :

(PDF) WIM project: wood flow analysis in Heyvaert district (researchgate.net)

### Éléments bibliographiques (non-exhaustif) :

Arnsperger, Christian et Bourg, Dominique. 2016. « *Vers une économie authentiquement circulaire. Réflexions sur les fondements d'un indicateur de circularité* ». OFCE | « Revue de l'OFCE » 2016/1 N° 145 | pages 91 à 125.

Barbier, Rémi. 1996. « *Une société au rendez-vous de ses déchets. L'internalisation des déchets comme figure de la dynamique du collectif* ». Paris, ENMP. <http://www.theses.fr/1996ENMP0673>.

Corteel, Delphine. 2016. « *Requalifier les excédents de la société de consommation dans les organisations à but non lucratif* ». Techniques & Culture, no 65-66 (décembre): 256-59.

Dobre, Michelle. 2002. *L'écologie au quotidien. Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*. Paris: L'Harmattan.

Montforte, Isabelle. 2001. « *De la récupération au recyclage* ». In L'environnement, question sociale. Dix ans de recherches pour le ministère de l'Environnement, par Dominique Voynet et Robert Rochefort, Éditions Odile Jacobs. Paris.

## L'auteur et le projet

Xavier Guilmin a réalisé une maîtrise en sociologie et une formation complémentaire en développement durable avec un intérêt spécifique pour les problématiques environnementales, en particulier la gestion des déchets, et les pratiques sociales, culturelles et techniques qui y sont associées. Il est actuellement chercheur au sein du Louise Lab de la Faculté d'Architecture La Cambre de l'Université Libre de Bruxelles et spécifiquement en charge de la coordination du projet Carbone (Innoviris, Experimental platerforme).

Au moment du projet WIM, il était chargé de projets au Département Développement Durable de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean où il a notamment développé des projets en économie circulaire. Ces projets visaient à expérimenter et soutenir, à l'échelle locale, l'émergence de nouvelles pratiques et de nouveaux systèmes de gestion et d'utilisation des gisements et flux de déchets-matériaux. À partir de projets pilotes préexistants et avec les autres partenaires du projet, il a amorcé le projet Wood In Molenbeek (Innoviris) et a contribué à son développement

Contact:  
[xavier.guilmin@ulb.be](mailto:xavier.guilmin@ulb.be)